

**LE PLURALISME IDENTITAIRE COMME SOURCE DE LA LIBERTÉ ET DE  
COHÉSION POUR LES MODERNES : PENSER AVEC MACHIAVEL POUR  
SORTIR DU PARADIGME DE LA FRAGMENTATION SOCIALE<sup>1</sup>**

Jean-François Lessard  
(Université de Montréal)

L'idée d'une rupture dans l'appréhension des sociétés modernes domine les esprits, elle est autant présente dans les discours savants que populaires. La question dite des identités et des demandes de reconnaissance contribue à accentuer cette impression d'un éclatement possible de la représentation globale des sociétés. Habermas fait remarquer qu'autrefois on pouvait parler d'un « ethos caractéristique d'une société globale qui travers[ait] toutes les classes sociales de la population et qui fai[sait] s'imbriquer les différents ordres sociaux les uns dans les autres ». Tel n'est plus le cas, l'ethos de la société globale a cessé de fonctionner, il a « volé en éclats » nous expliquent-il<sup>2</sup>. Ce constat, Habermas n'est pas le seul à le dresser. La plupart des spécialistes de la « question identitaire » avancent des conclusions similaires. L'objectif du présent article n'est pas de questionner de manière frontale cette lecture, il s'agit plutôt d'en proposer une en parallèle. Il s'agit de repenser à nouveaux frais la question identitaire en ayant recours à une perspective d'analyse républicaine. De chercher à démontrer que la pluralisation, qui marque les sociétés occidentales modernes, loin de signifier uniquement l'éclatement du cadre de référence commun, peut être appréhendée comme une source de renforcement pour la liberté, mais également pour la cohésion sociale, mais d'une autre façon.

**I. Modernité et cohésion**

La modernité s'est édifiée à partir de plusieurs grands principes. Il y a la liberté, il y a également l'individu, le droit et l'égalité. Mentionnons que ces grands principes fondateurs ne sont pas mutuellement exclusifs. Ils ont contribué à l'avènement de sociétés qui se conçoivent comme autonomes : celles-ci produisent elles-mêmes leur devenir. Une autre notion est essentielle pour comprendre l'avènement et le

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Jacques Beauchemin, André J. Bélanger, Micheline De Sève et Philippe Raynaud pour leurs commentaires judicieux. Il tient également à souligner l'appui financier qu'il a reçu pour ses recherches de la part du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

<sup>2</sup> J. Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 110 et 111.

développement de ces sociétés modernes et autonomes : la nation. Elle est le cadre incontournable des communautés politiques qui se mettent en place. Elle aura permis de faire tenir ensemble des sociétés qui ne se conçoivent plus comme structurées par un ordre transcendant. La nation a assuré le passage de l'hétéronomie à l'autonomie collective. C'est dans cette perspective que les revendications identitaires de toutes sortes ont pour effet de tourner les projecteurs vers ce qui pourrait se perdre<sup>3</sup>. Des revendications particularistes au droit à la différence, en passant par les diverses et nombreuses nouvelles formes de communautarismes, on s'interroge sur la capacité à maintenir un sens commun<sup>4</sup>.

Dominique Schnapper démontre très bien à quel point une division grandissante existe entre la citoyenneté et la nationalité. L'avènement des droits culturels, par définition particularistes, entre en contradiction avec les droits politiques qui eux ont été conçus dans une perspective universaliste. Son inquiétude prend la forme d'une question quand elle demande : « jusqu'à quel point les droits des collectivités historiques particulières peuvent-ils être reconnus dans l'espace public national, sans remettre en cause les valeurs et les pratiques communes qui permettent de former une société démocratique fondée sur les négociations et le compromis ? »<sup>5</sup> Ce à quoi nous assistons, selon elle, est à « l'affaiblissement de l'idée de transcendance politique »<sup>6</sup>. La représentation politique devient simplement le moyen d'expression pour les besoins, les intérêts et les identités des citoyens. Charles Taylor, dans un ouvrage devenu classique, explique que l'épanouissement personnel amène les individus à perdre de vue toutes préoccupations qui les transcendent. Le danger, selon lui, ne réside pas dans l'avènement d'une tyrannie, mais plutôt « dans l'inaptitude de plus en plus grande des gens à former un projet commun et à le mettre à exécution »<sup>7</sup>. L'atomisation, explique-t-il, fait en sorte que les citoyens se sentent de moins en moins liés les uns aux autres, on assiste à l'échec de l'initiative démocratique. L'absence d'expérience commune et le sentiment d'impuissance collective qui en résulte mènent à la désespérance politique. Le citoyen

<sup>3</sup> Il faut souligner que derrière la catégorie « revendications identitaires » se profilent différents types de revendications. Il est possible, à l'instar de W. Kymlicka, d'effectuer une distinction entre trois grands types : ceux qui recherchent une forme d'autonomie politique, ceux qui s'identifient à une communauté ethnique en marge de la majorité et ceux qui revendiquent une reconnaissance pour une spécificité particulière. Consulter à ce sujet : *Contemporary Political Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

<sup>4</sup> Certains vont même jusqu'à s'interroger sur l'utilité et l'opérabilité de la notion de « société » : J. Urry, *Sociologie des mobilités : Une nouvelle frontière pour la sociologie?*, Paris, Armand Colin, 2005.

<sup>5</sup> D. Schnapper, *La démocratie providentielle : Essais sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, 2002, p. 188.

<sup>6</sup> Ibid., p.210.

<sup>7</sup> C. Taylor, *Le malaise de la modernité*, Paris, Éditions du Cerf, 2002, p. 120. (En anglais : *The Malaise of Modernity*, 1992).

préfère se retirer dans sa sphère privée. Les revendications ne cessent pas, mais elles prennent de manière grandissante le chemin des tribunaux. C'est ce que d'aucuns qualifient de « politisation du droit »<sup>8</sup>.

Le philosophe Marcel Gauchet abonde dans le même sens. Très lucide, il explique que :

« [...] ce sont les acteurs collectifs eux-mêmes qui s'effacent de la scène ; leurs contours s'estompent ; les « masses » tant célébrées disparaissent corps et biens ; les « classes » passent au second plan ; les « nations » cessent de compter en tant que communautés d'identification et entités significatives pour l'analyse. Il ne reste debout que l'individu, qui ne cesse de gagner en relief, au milieu de la ruine de ses anciennes incorporations et appartenances »<sup>9</sup>.

La nouveauté cruciale, selon lui, réside dans la dissociation grandissante entre la société civile et l'État. Les termes utilisés sont différents de Schnapper, mais néanmoins similaires. Pour Gauchet, « le politique est irrévocablement destitué de sa primauté »<sup>10</sup>. Il perd sa prééminence au profit de la société dans toute sa diversité et son hétérogénéité. Il ajoute : « ce qui compte en priorité, désormais, ce n'est pas l'ordre défini et imposé d'en haut, c'est le mouvement émané d'en bas »<sup>11</sup>. Ces différents auteurs, chacun à sa manière, identifient bien les transformations qui caractérisent la modernité tardive. Il existe une fragilisation du cadre des sociétés modernes telles que nous les avons connues jusqu'à maintenant, à tout le moins, telles que nous nous les représentions, ce qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose.

Devant cet état de fait, plusieurs experts de la question du devenir des sociétés cherchent une « solution ». D'aucuns soutiennent que la meilleure réponse se trouve dans la défense du cadre politique encore prédominant, soit la nation<sup>12</sup>. La prémisse de base de cette argumentation repose sur le fait que le cadre national a été un puissant élément d'intégration politique à l'âge moderne<sup>13</sup>. Pour d'autres, un cosmopolitisme ou encore des sociétés postnationales reposant sur des bases plus vastes que l'État-nation

<sup>8</sup> Ph. Raynaud, « La démocratie saisie par le droit », in *Le Débat*, No. 87 (novembre-décembre 1995), pp. 97-117.

<sup>9</sup> M. Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002, p. VII.

<sup>10</sup> M. Gauchet, *La condition politique*, Paris, Gallimard, 2005, p. 23.

<sup>11</sup> Ibid., p. 23.

<sup>12</sup> D. Miller, *On Nationality*, Oxford, Oxford University Press, 1997; R. Poole, *Nation and Identity*, Londres, Routledge, 1999; Y. Tamir, *Liberal Nationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1995; C. Taylor, "Why democracy needs patriotism" in Joshua Cohen (dir.) *For Love of Country*, Boston: Beacon Press, 1996.

<sup>13</sup> J-F Lessard, *L'état de la nation*, Montréal, Liber, 2007.

pourraient être la solution<sup>14</sup>. Nous ne discuterons pas ici des mérites et des faiblesses de ces propositions. Ce qui nous intéresse est plutôt de démontrer la validité d'une autre lecture de la dynamique en cours. Afin de comprendre autrement le phénomène du pluralisme qui marque les sociétés actuelles, on peut l'aborder à nouveaux frais. Plutôt que de se concentrer sur ce qui est affecté par le pluralisme grandissant, il s'agit de chercher à comprendre ce que cette situation peut favoriser comme dynamique nouvelle. Bref, s'intéresser aux processus sociaux que le pluralisme stimule plutôt que de s'en tenir à ceux qu'il affaiblit. C'est ici que la conception républicaine peut être d'un grand intérêt pour une contribution à une évaluation nouvelle.

## II. Non-domination et liberté

La notion de non-domination est devenue une valeur importante dans les imaginaires collectifs contemporains. Elle est intimement liée à l'idée que l'on se fait de la liberté. Au point où, chez certains tenants des thèses du républicanisme, on en vient à soutenir, à l'instar de Philip Pettit, que « partout où il y a domination, il y a absence de liberté »<sup>15</sup>. Les racines de cette alliance sont très anciennes. Les républiques antiques ont été les premières à mettre en valeur cette conception bien précise de la liberté. La filiation sera ensuite réarticulée, de manière explicite, par les humanistes des cités italiennes durant la Renaissance<sup>16</sup>. Ce principe de la liberté comme non-domination s'inscrit dans le courant du républicanisme.

La conception politique libérale, quant à elle, insiste essentiellement sur la liberté comme non-interférence. Non-domination et non-interférence ne sont pas des équivalences. Cette dernière est également qualifiée, à la suite d'Isaiah Berlin<sup>17</sup>, de liberté « négative ». Elle se réfère à la possibilité que possèdent les individus d'agir sans être restreint, sans connaître d'obstacles. Cette conception requiert une stricte distinction entre vie publique et vie privée. La défense de la liberté consiste ici à se préserver de toutes interférences et de toutes ingérences de la part d'autrui. Comme l'explique Berlin, des règles coercitives peuvent être imposées dans la sphère publique, ne serait-ce que pour préserver l'avènement de maux encore plus graves, mais on doit chercher à limiter

<sup>14</sup> D. Held, *Models of Democracy*, Stanford, Stanford University Press, 2006, Chapitre 11: "Democracy, the Nation-State and the Global System"; J-M. Ferry, "Quelle démocratie postnationale?", in *Éthique publique*, Vol. 7, No. 1 (printemps 2005), pp. 166-175.

<sup>15</sup> Ph. Pettit, *Républicanisme : Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004, p. 22.

<sup>16</sup> Consulter à ce sujet : la première partie intitulée « La Renaissance » de Q. Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001.

<sup>17</sup> I. Berlin, *Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

au strict minimum les interférences dans la sphère de la vie privée<sup>18</sup>. À cette conception de la liberté, on peut opposer celle de la non-domination. Une remarque est de mise avant de poursuivre, pour souligner qu'Isaiah Berlin oppose à la liberté négative la liberté positive. Cette dernière concerne la sphère publique et est fortement influencée par les conceptions aristotéliennes qui conçoivent l'homme comme étant d'abord et avant tout un animal politique, un animal qui trouve sa pleine réalisation dans la *polis*, la cité politique. Nous laisserons de côté cette opposition entre liberté négative et liberté positive pour centrer le propos sur la distinction entre liberté comme non-interférence et liberté comme non-domination<sup>19</sup>.

Si la liberté comme non-interférence s'intéresse essentiellement à protéger la sphère privée, la liberté comme non-domination concerne avant tout la sphère publique. Par contre, les deux ne sont pas exclusives et ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'interférence qu'il ne peut pas y avoir de domination. Pettit donne l'exemple du maître qui n'intervient pas dans la vie privée de son serviteur : il n'y a pas d'interférences, néanmoins il y a domination, le serviteur étant sous la tutelle persistante de celui à qui il appartient. Si l'objet de la domination est toujours, au bout du compte, un ou plusieurs individus, la cible est plutôt des groupes ou des communautés. Quant à l'interférence, elle a pour cible directement et ultimement un ou plusieurs individus. Ainsi, les objectifs visés ne sont pas les mêmes : des individus en ce qui concerne l'interférence et des groupes en ce qui a trait à la domination. Bien entendu, au final, ce sont également des hommes et des femmes, pris dans leur individualité intrinsèque, qui subissent la domination, mais l'objectif réside ailleurs. Il s'agit de dominer ou de soumettre des communautés ou des regroupements et non des individus. Plusieurs exemples historiques de dominations viennent à l'esprit. On dira qu'une bonne partie de l'histoire humaine a été (et est encore bien souvent) le fait d'une domination masculine. On peut également soutenir, qu'à l'époque moderne, il y a eu imposition de récits nationaux au détriment de nombreuses minorités sur les différents territoires où sont apparus les États nations. Enfin, les colonisations ont été un autre phénomène majeur de domination aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Chez les libéraux, on aura tendance à défendre les droits individuels face aux possibles empiétements de l'État<sup>20</sup>, tandis que chez les républicains, on sera beaucoup plus préoccupé par les formes de dominations collectives qui peuvent être imposées<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> Berlin fait remarquer qu'une des caractéristiques de ce type de liberté est qu'elle n'est pas nécessairement incompatible avec certaines formes d'autocraties.

<sup>19</sup> Pour une discussion de ces concepts, on consultera le chapitre « Qu'est-ce qui ne tourne pas rond dans la liberté négative ? » in C. Taylor, *La liberté des modernes*, Paris, PUF, 1999.

<sup>20</sup> D. Conway, *Classical Liberalism: The Unvanquished Ideal*, New York, Palgrave Macmillan, 1998.

<sup>21</sup> J. W. Maynor, « Without Regret: The Comprehensive Nature of Non-domination », in *Politics*, Vol. 22, No. 2 (2002), pp. 51-58 et Ph. Pettit, *Républicanisme*, Chapitre 2 « La liberté comme non-domination ».

Comment expliquer le regain d'intérêt pour les thèmes du républicanisme et plus particulièrement de la notion de non-domination ? Plusieurs éléments peuvent être avancés. L'imposition de grands dogmes idéologiques au 20<sup>e</sup> siècle, provenant de chaque extrême de l'échiquier politique, avec les résultats catastrophiques que nous connaissons, est une cause de ce renouveau. L'existence de nombreuses normes et valeurs qui ont façonné les sociétés modernes naissantes le sont également. Le sexisme, le racisme, l'impérialisme, le colonialisme, l'homophobie et de nombreuses autres formes de discriminations ont contribué à ce regain d'intérêt. Nous sommes, pour reprendre Marcel Gauchet, à la « fin de l'âge répressif »<sup>22</sup>. C'est dorénavant l'imposition d'un récit identitaire commun à l'ensemble (le récit national) qui est remise en question. Il est fondamental de souligner que toutes ces formes de domination ne relevaient pas de la même nature. Il existe une différence incommensurable entre la domination nazie sur les Juifs et l'imposition d'une langue nationale à une minorité nationale. Nous avons affaire à une dynamique vaste et qui possède de multiples facettes, le grand dénominateur commun étant un rejet des formes traditionnelles de domination.

Le phénomène du pluralisme identitaire peut être analysé à travers cette dynamique du rejet des formes de dominations qui ont marqué l'âge moderne. À la liberté comme non-interférence déjà bien ancrée dans la psyché et les pratiques sociales, vient s'ajouter cette demande de non-domination. La diversité affichée et revendiquée est envisagée comme une réponse aux expériences de dominations qui ont précédé<sup>23</sup>. Ce que nous avançons, c'est que cet intérêt pour la non-domination, qui peut prendre plusieurs formes, s'exprime entre autres par la pluralisation accrue des sociétés contemporaines : les demandes de reconnaissances étant une illustration parmi d'autres du phénomène. Quelles conséquences cela peut-il avoir sur le vivre-ensemble et le bien commun ? C'est ici que Machiavel peut nous être d'une grande utilité pour chercher à appréhender deux phénomènes qui semblent *a priori* contradictoires, soit le pluralisme grandissant et la nécessité de conserver une certaine unité, une cohérence politique. L'on retrouve chez cet humaniste florentin une conception de la cohésion collective qui

---

<sup>22</sup> M. Gauchet, « Essai de psychologie contemporaine I », in M. Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002, p. 233.

<sup>23</sup> Une remarque s'impose. Il y a une distinction à faire entre le droit à la diversité qui est revendiqué et une réelle diversité, au sens anthropologique, qui structure certaines sociétés en profondeur. Comme le fait très justement remarquer Vincent Descombes, la pluralité à laquelle s'intéressent nombre de chercheurs en sciences sociales est celle de sociétés dans lesquelles chaque citoyen a intériorisé les idéaux et les valeurs du libéralisme. Il y a donc une distinction à faire entre une diversité anthropologique substantielle, telle qu'on la trouve en Inde, et une valeur qui structure et redéfinit les imaginaires collectifs. V. Descombes, « Le contrat social de Jürgen Habermas », in *Le Débat*, No. 104 (mars-avril 1999), pp. 35-56.

permet d’appréhender sous un angle original le processus de pluralisation qui caractérise les sociétés libérales contemporaines.

### III. Machiavel et le pluralisme

Il y a le Machiavel du *Prince*, celui qui s’intéresse à la question de la sécurité, qui cherche à expliquer comment le prince régnant peut espérer « maintenir ses États ». Il y a également un autre aspect du penseur, le républicain, celui qui s’intéresse à la liberté politique et à la vertu civique. Les travaux de J. G. A. Pocock<sup>24</sup> ont constitué un véritable tournant, ils ont permis de mettre sur le devant de la scène cet élément important de sa pensée<sup>25</sup>. Notre intérêt pour Machiavel le républicain repose sur la comparaison qu’il effectue entre les républiques de Rome et de Florence.

Pendant longtemps, le monde a été conçu comme un tout relativement cohérent. Les conceptions religieuses ainsi que les premières conceptions philosophiques ont contribué à ce type de lecture. Machiavel a ouvert une brèche. On peut véritablement soutenir qu’il y a un avant et un après Machiavel. L’auteur florentin nous a permis de réaliser la complexité du monde qui est le nôtre<sup>26</sup>. On peut argumenter qu’il existe un lien entre l’affirmation machiavélique de la complexité des sociétés humaines et le thème du pluralisme qui caractérise l’époque contemporaine, nous y reviendrons. Cela ne fait pas de lui un auteur libéral, encore moins un tenant du multiculturalisme. S’il conçoit la pluralité comme une donnée nécessaire à la compréhension du monde, il ne prêche pas la diversité. Il n’est pas non plus un partisan du compromis comme nous avons tendance à le concevoir dans les régimes démocratiques modernes. La modération, dans son esprit, mène plutôt au désastre. Bien qu’il fasse l’éloge de la puissance et de la sagesse du peuple, l’idée de droits individuels face à la société lui serait tout à fait incompréhensible. De plus, la distinction entre sphère publique et sphère privée lui serait également inconcevable. Il existe une distance à ne pas sous-estimer entre Machiavel, homme de la Renaissance, et notre époque. Néanmoins, malgré ces nombreux décalages, sa contribution sur la complexité des sociétés humaines constitue une réflexion importante en cette « fin de l’âge répressif » où les sociétés se perçoivent, à tort ou à raison, à travers le pluralisme.

<sup>24</sup> J. Pocock, *Le moment machiavélique*, Paris, PUF, Coll. Léviathan, 1998.

<sup>25</sup> L’ouvrage de I. Honohan, *Civic Republicanism*, Londres, Routledge, 2002, chapitre 2 : « Freedom in Classical republicanism : Machiavelli and Harrington » constitue également une excellente synthèse de l’importance de ces deux valeurs dans la pensée machiavélique.

<sup>26</sup> E. Garver, « After Vitruvius : Rhetoric, Prudence and Moral Pluralism in Machiavelli », in *History of Political Thought*, Vol. 17, No. 2 (Été 1996), pp. 197-223.

Ce thème de la pluralité, bien qu'il ait été compris autrement, a déjà fait l'objet de réflexions dans l'Antiquité. Plusieurs auteurs romains croyaient que l'élément clé pour maintenir une république était de s'assurer d'une alliance qui veille à la paix civile. Cette conception était fondée sur la notion de *concordia ordinum* que l'on retrouve chez Cicéron<sup>27</sup>. Selon ce dernier, le bien commun devait avoir préséance sur les intérêts personnels ainsi que sur les intérêts des factions qui avaient pour conséquence de créer des divisions<sup>28</sup>. Machiavel remet en question cette idée et argumente plutôt qu'un élément fondamental pour le maintien de la liberté républicaine est un effort réel et soutenu pour tolérer et institutionnaliser les désaccords inhérents aux divisions que l'on retrouve dans toutes les républiques. Au début de son *Discours sur la première décade de Tite-Live*, il rappelle comment les « tumultes » de la république romaine ont été importants pour la défense de la liberté à travers une certaine pratique politique :

« Je soutiens à ceux qui condamnent les querelles du Sénat et du peuple qu'ils condamnent ce qui fut le principe de la liberté, et qu'ils sont beaucoup plus frappés des cris et du bruit qu'elles occasionnaient sur la place publique que des bons effets qu'elles produisaient.

Dans toute république, il y a deux partis : celui des grands et celui du peuple ; et toutes les lois favorables à la liberté ne naissent que de leur opposition ».

Machiavel ajoute :

« C'est la bonne éducation qui [...] fait éclore [la vertu], et celle-ci n'est due qu'à de bonnes lois ; les bonnes lois, à leur tour, sont le fruit de ces agitations que la plupart condamnent si inconsidérément. Quiconque examinera avec soin l'issue de ces mouvements, ne trouvera pas qu'ils aient été cause d'aucune violence qui ait tourné au préjudice du bien public ; il se convaincra même qu'ils ont fait naître des règlements à l'avantage de la liberté »<sup>29</sup>.

C'est donc du tumulte et du conflit qu'émerge la liberté. Néanmoins, il est nécessaire de demeurer vigilant. Les désaccords et les conflits ne sont pas forcément de bonnes choses en soi. De bonnes lois et des institutions construites pour prendre en compte la diversité

<sup>27</sup> Marcus Tullius Cicéron, *Les Devoirs*, Tome I et II, Paris : Les Belles Lettres, Coll. Série latine, 2003.

<sup>28</sup> Q. Skinner, « Pre-humanist origins of republican ideas » in G. Bock, Q. Skinner et M. Viroli (dirs.), *Machiavelli and Republicanism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 130.

<sup>29</sup> N. Machiavel, Livre I, extrait 4, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Paris, Gallimard, 1980, pp.163-164.

pourront contribuer à renforcer la république. Machiavel se situe à contre-courant d'une longue tradition de la pensée politique qui veut que la diversité affichée vienne affaiblir la *polis*. L'éducation, la vertu civique, les lois et les institutions politiques ne sont pas seulement reliées les unes aux autres dans la conception machiavélienne, elles le sont également à la liberté. Ainsi, pour l'humaniste florentin, les conflits internes d'une société sont non seulement inéluctables, mais si une société accepte de reconnaître les divisions qui la structurent et les multiples intérêts qui existent en son sein, elle réussira à protéger et à faire prospérer la liberté pour ses citoyens<sup>30</sup>.

Machiavel rejette la conception selon laquelle il ne pourrait y avoir qu'un seul système de valeur supérieur à tous les autres. Pour lui, la cité est animée par plusieurs intérêts et, parmi ceux-ci deux grandes « humeurs » (*umori*) définissent avant tout la vie publique. Cette thèse, énoncée dans le *Discours*, est explicitée dans le *Prince*, IX, 2 : « En toute cité on trouve ces deux humeurs opposées ; c'est que le peuple n'aime point à être commandé ni opprimé des plus grands. Et les grands ont envie de commander et opprimer le peuple. Et de ces deux appétits opposés naît dans les villes un de ces trois effets : ou principauté ou liberté ou licence »<sup>31</sup>. Machiavel avait réalisé que ce que nous appelons la société civile comporte des valeurs nombreuses et différentes, et que celles-ci sont quelques fois inconciliables. Son apport le plus original est sans contredit sa remise en question des conceptions établies jusqu'alors à propos des conséquences des conflits internes et des tumultes qui peuvent marquer une société.

On peut affirmer qu'il découvre dans les divisions internes les avantages de la pluralité et de la diversité. Parce que de telles divisions pourraient être au final fatales à la liberté, il défend que la meilleure solution, pour les républiques, est de permettre l'expression des opinions et des conceptions opposées, de leur trouver des possibilités afin que celles-ci puissent être énoncées sur la place publique. Bien qu'il y ait un risque à permettre la libre expression, il s'agit d'un risque nécessaire à prendre afin de conserver la liberté. De plus, toujours selon l'auteur florentin, ce risque est moins élevé si l'on permet justement aux différentes opinions en compétition de pouvoir être exprimées. Plutôt que de les réprimer, il sera possible de répondre aux demandes les plus insistantes, celles qui possèdent des fondements jugés comme valables. Bref, si la république sait faire montre d'une certaine flexibilité, elle devrait pouvoir contenir les débordements. Autrement, le risque est encore plus grand. Comme l'a bien compris Isaiah Berlin :

<sup>30</sup> G. Bock, « Civil Discord in Machiavelli's *Istorie Fiorentine* », in G. Bock, Q. Skinner et M. Viroli (dirs.), *Machiavelli and Republicanism*, Cambridge, Cambridge University Press, Coll. Ideas in Context, 1990, p. 82.

<sup>31</sup> N. Machiavel, Livre 9, *Le Prince*, Paris, Gallimard, 1980, p. 74.

« Si le puzzle n’admet qu’une solution, il ne reste plus d’abord qu’à la trouver, puis la mettre en pratique, enfin à y convertir les autres hommes, par la persuasion ou par la force. Mais s’il n’en est pas ainsi [...], alors on ouvre la voie à l’empirisme, à la tolérance, au pluralisme, au compromis. La tolérance apparaît dans l’histoire lorsque l’on se rend compte qu’il est impossible de concilier deux fois aussi dogmatiques l’une que l’autre, et qu’il est peu probable, dans la pratique, que l’une ou l’autre puisse l’emporter de façon décisive. Ceux qui préfèrent la survie à l’anéantissement comprennent alors qu’ils sont obligés de tolérer l’erreur. Ils en viennent petit à petit à trouver des mérites à la diversité, et c’est ainsi que s’installe le scepticisme quant à une solution définitive des affaires humaines.

Les écrits « scandaleux » de Machiavel inaugurent ce processus d’élaboration rationnelle. Ils constituent un tournant majeur dans l’évolution de la pensée, et leurs conséquences intellectuelles, totalement étrangères aux intentions de l’auteur, allaient devenir par une féconde ironie de l’histoire (que certains appellent sa dialectique), les fondements de ce même libéralisme que Machiavel aurait certainement condamnés »<sup>32</sup>.

Les Romains, explique Machiavel dans son *Discours*, ne recherchaient pas les divisions parce qu’ils étaient en faveur du pluralisme et appréciaient la diversité en soi. Le morcellement des conceptions du monde et la variété des opinions étaient une réalité objective et observable qu’ils avaient reconnue. À partir de ce constat, ils chercheront à préserver la paix et à établir un système politique cohérent et stable. L’expérience républicaine de Rome est le point de départ pour la réflexion de Machiavel. Il s’intéresse à la pluralité comme élément fondamental de la réalité humaine, comme réalité à prendre en compte. Il y a donc deux étapes dans sa pensée. Il reconnaît d’abord que la pluralité est au fondement de la vie en société ; ensuite, il se met à considérer cette diversité d’opinions, d’intérêts et d’objectifs comme quelque chose de désirable en soi. Il constate que les Romains sont préoccupés d’abord et avant tout par leur propre intérêt, pourtant, il en résulte un avantage pour l’ensemble.

Il est essentiel de bien comprendre ce que cherche à étayer Machiavel. Il ne soutient pas que la pluralité est en elle-même une bonne chose. Il fait d’abord le constat de sa présence. Il soutient ensuite que celle-ci peut contribuer à la liberté et au bien commun<sup>33</sup>. Par contre, cela ne va pas de soi. On retrouve d’ailleurs dans ses nombreux

<sup>32</sup> I. Berlin, *À contre-courant: Essais sur l’histoire des idées*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 142.

<sup>33</sup> Pour un approfondissement de ce thème : J. W. Maynor, *Republicanism in the Modern World*, Cambridge, Polity Press, 2003, p. 130.

écrits une comparaison entre la cité florentine et la Rome républicaine. Cette comparaison permet d'illustrer que les mêmes éléments (la diversité des sociétés florentine et romaine) peuvent conduire à des conséquences bien différentes. Dans le cas de Rome, il souligne, dans son *Discours*, la centralité des disputes civiques qui se produisent entre les citoyens, des conflits internes qui ont lieu et de leurs conséquences pour la vie politique romaine. Dans sa description, les désaccords civils ne sont pas présentés comme un élément perturbateur, mais comme l'élément essentiel de ce qui contribue à constituer une république libre. De plus, il affirme que le bien commun est le résultat de compromis qui sont élaborés entre la noblesse (*nobili*), le peuple (*popolo*) et la plèbe (*plebe*)<sup>34</sup>. Le cas de Florence à la Renaissance est tout autre.

Au début de son *Histoire de Florence*, Machiavel mentionne l'apport important des « deux excellents historiens » Leonardo Bruni et Poggio Bracciolini pour leur description des guerres menées par les Florentins contre les princes et les peuples étrangers. Cela ne l'empêche pas de les critiquer pour avoir passé sous silence ce qu'il considère comme étant un élément à la fois spécifique et crucial de l'histoire de cette cité : ce qui a rapport aux discordes civiles et aux inimitiés domestiques. Contrairement au *Prince*, son *Histoire de Florence* ne s'intéresse pas aux actions des « grands hommes », elle analyse plutôt des réalités qui peuvent sembler ordinaires, voire indignes (*ordini e modi*). Qu'apprend-on ? Les Romains et les Florentins ont résolu leurs désaccords de manière bien différente. Machiavel en tire d'ailleurs trois constats. Premièrement, tandis que les querelles entre les nobles et le peuple étaient résolues à travers un processus de discussion à Rome, le moyen utilisé à Florence était le combat. Il ajoute qu'à Rome, l'aboutissement des discussions se concrétisait sous la forme de lois et qu'à Florence les guerres intestines menaient à l'exil ou à la mort de plusieurs citoyens :

« Le peuple romain désirait jouir des honneurs suprêmes conjointement avec les nobles ; le peuple de Florence combattait pour posséder seul le gouvernement dans lequel il ne voulait point que les nobles entrassent en partage. Comme les désirs du peuple romain étaient plus raisonnables, les nobles supportaient plus facilement ses offenses, et lui cédaient ordinairement sans recourir aux armes ; de sorte qu'après quelques contestations pour la création d'une loi, on finissait bientôt par s'accorder, pourvu que l'on contentât le peuple et que les nobles conservassent leurs honneurs. Les désirs du peuple florentin, au contraire, étaient tout à la fois injurieux et

---

<sup>34</sup> Machiavel réfère quelques fois dans ses travaux à trois types (*sorte*) ou à trois qualités (*qualità*) d'hommes : les nobles, le peuple et la plèbe. À d'autres occasions, il réfère simplement aux nobles et au peuple.

injustes ; de sorte que la noblesse était réduite à se défendre avec plus de violence, et leurs querelles ne s'apaisaient que par le sang ou l'exil des citoyens : aussi les lois qui en étaient la suite ne se faisaient point dans l'intérêt public, mais seulement dans celui du vainqueur ».

Enfin, Machiavel souligne que la conséquence de cet état de fait créait une situation qui contribuait à solidifier la vertu à Rome et son contraire à Florence :

« Il résultait encore de cet état de choses, que par les victoires du peuple Rome croissait en vertus, attendu que les plébéiens pouvant partager avec les nobles l'administration des magistratures, des armées et des empires conquis, acquéraient les mêmes vertus que l'on voyait briller dans leurs rivaux, et la république trouvait ainsi dans l'accroissement de ses vertus l'agrandissement de sa puissance. Mais à Florence, quand la bourgeoisie était victorieuse, les nobles restaient exclus des emplois [...]. C'est ainsi que cette valeur et cette élévation de sentiments, qui d'abord avaient distingué les nobles, s'éteignaient chaque jour ; et ces vertus ne pouvaient renaître dans le peuple chez qui elles n'avaient jamais existé : ainsi, Florence tombait de plus en plus dans l'abaissement et dans l'abjection »<sup>35</sup>.

Ce que l'on réalise, à partir cette lecture machiavélique, c'est que les lois et les réformes introduites à Rome, à la suite des conflits et des divergences d'intérêts, ont contribué au bien commun. Par contre, l'attitude différente qui prévalait dans la cité florentine a contribué à récompenser les vainqueurs au détriment de la cité dans son ensemble. C'est pourquoi Machiavel considère que l'inégalité civique crée des conditions qui mettent en péril le régime républicain : elle donne lieu à l'avènement de conflits internes fort dommageables pour la cohésion publique. Il est un partisan sincère de l'égalité politique. Sans l'établissement de cette égalité, il y a deux conséquences importantes que les régimes politiques devront subir. Tout d'abord, le débat public s'en trouve appauvri par la réduction du nombre de participants au dialogue. Le nombre de bonnes idées émises ne peut être que diminué, en plus de restreindre le nombre potentiel de citoyens vertueux. Enfin, on empêche les individus de pouvoir produire des revendications de manières légitimes et reconnues, ce qui a pour effet de les marginaliser.

Machiavel précise que le seul moyen de prendre en compte la diversité des buts et la pluralité des intérêts qui existent dans une république est d'incorporer l'ensemble

---

<sup>35</sup> N. Machiavel, *Histoire de Florence*, Livre IV : Les luttes des nobles et du peuple à Florence, p. 14. Document électronique consulté sur le site : Les classiques des sciences sociales, <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.man.his> (site consulté le 30 février 2008).

des groupes à l'intérieur de la communauté politique. Les différences et les revendications doivent être résolues à travers un régime politique qui prend en compte ces réalités. Autrement, ce sont les libertés des différents groupes sociaux qui sont menacées. Tous doivent pouvoir intervenir sur la scène publique et présenter leurs revendications s'ils le jugent nécessaire ou approprié. Comme le soutient un lecteur attentif de Machiavel, Anthony J. Parel : « la république doit encourager le développement des citoyens qui proviennent de différentes origines et qui possèdent des croyances et des convictions diverses tout en cherchant à les intégrer le plus que possible dans le régime républicain des libertés »<sup>36</sup>. L'élément essentiel à retenir du propos de Machiavel c'est que le pluralisme peut autant menacer la liberté politique que contribuer à son épanouissement et à l'unité de la cité. Les exemples de la Rome antique et de la Florence du Quattrocento illustrent très bien cela. Une même réalité sociale peut conduire à des avenues différentes. À la base, nous dit Machiavel, des lois et une éducation appropriées contribueront à asseoir la légitimité des diverses revendications, elles permettront également d'assurer une cohérence à une société d'abord fondée sur les factions. Au-delà des mesures prescrites, ce qui garantira l'acceptation du pluralisme, c'est qu'il en vienne à être une conception dominante qui marque les esprits et qui définit les imaginaires collectifs.

#### IV. Pluralisme, liberté et cohésion

Le pluralisme auquel s'intéresse Machiavel n'est pas celui qui prédomine à notre époque. La diversité des *umori* n'est pas l'équivalent du pluralisme identitaire contemporain. Néanmoins, le recours au langage républicain, pour repenser le vivre ensemble dans une perspective de pluralisation accrue des sociétés contemporaines, demeure pertinent. Si les droits individuels sont absolument centraux dans le dispositif libéral, il n'en va pas de même pour les groupes, les communautés ou tout ce qui n'est pas du ressort individuel<sup>37</sup>. La tradition libérale, dans laquelle se situent les démocraties modernes, possède une conception très chétive du droit au respect égal pour les différentes composantes d'une société.

<sup>36</sup> A J., Parel, *The Machiavellian Cosmos*, New Haven, Yale University Press, 1992, p.102. Traduction de l'auteur.

<sup>37</sup> Comme l'explique Jean-Fabien Spitz dans un ouvrage important : le concept libéral de liberté s'épuise dans « l'idée que les individus ont des droits et que la politique est l'instrument de leur préservation », J-F Spitz, *La liberté politique. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, PUF, Coll. Léviathan, 1995, p. 23.

La perspective républicaine possède un double avantage. D’abord, elle permet de ne pas se restreindre à la conception libérale qui se limite aux droits individuels. De plus, elle permet de penser le bien commun à partir de la notion de la liberté partagée plutôt que celle de l’identité partagée. Si le pluralisme peut-être porteur de division et de fragmentation, cela n’est pas inéluctable. Un déplacement de l’attention de l’identitaire vers la liberté peut contribuer à rejeter cette lecture pessimiste. Machiavel démontre très bien qu’avec une éducation civique et des institutions adéquates, le pluralisme qui existe dans une société peut, quand il a droit de cité, contribuer au renforcement du cadre politique. La liberté sera plus grande, ce qui servira à consolider l’allégeance citoyenne. C’est-à-dire qu’au-delà des différences et des oppositions, tous devraient reconnaître rationnellement qu’ils ont un avantage à conserver et perfectionner le cadre politique qui leur permet d’exprimer leurs revendications tout en s’assurant que non seulement les droits individuels, mais les droits collectifs sont protégés et, enfin, qu’ils ne peuvent pas être victimes de domination.

Comme il a été mentionné au début de cet article, les revendications identitaires ne sont pas toutes de même nature. Des revendications étudiantes aux demandes des minorités religieuses ou ethniques en passant par les requêtes des minorités nationales, il existe des différences fondamentales. Néanmoins, celles-ci, dans leur ensemble, peuvent être incluses dans une compréhension globale du phénomène pluraliste. Il est entendu qu’en ce qui concerne la gouvernance, les réponses seront fort différentes pour chacune des catégories, mais le principe demeure le même. Il s’agit de pouvoir reconnaître la pluralité qui existe et de s’assurer que cette diversité sociale puisse s’exprimer. L’inclusion des nombreuses voix peut causer des « tumultes », nous dit Machiavel, mais elles élargissent également la sphère de la liberté. Le résultat sera bénéfique pour l’ensemble et la cohésion sur laquelle repose le vivre ensemble possédera de solides bases. Bien que la compréhension du bien commun diffère en fonction des intérêts des différents groupes, tous devraient tenir à préserver ce cadre politique à la fois complexe et avantageux. Il leur fournira la possibilité de s’exprimer sur la place publique, de faire valoir leurs revendications, mais également, au nom de la liberté comme principe structurant de la communauté politique, entraînera l’invalidation des formes de dominations collectives.

L’ajout du principe républicain de la liberté à la conception libérale de la liberté peut contribuer à maintenir un sens collectif encore substantiel. Autrement dit, avec le principe républicain de non-domination, qui protège les groupes et les communautés des formes les plus importantes d’abus et d’imposition, et le principe libéral de non-ingérence, qui protège les droits des individus, nous avons affaire, pour reprendre Berlin, à une « élaboration rationnelle » pour penser la possibilité de maintenir un horizon

commun de signification, tout en reconnaissant la polysémie qui anime les sociétés modernes démocratiques.

Enfin, la perspective républicaine possède un dernier avantage. Elle permet d'analyser autrement le phénomène du pluralisme. Plutôt que de le considérer comme une nouveauté radicale, une rupture par rapport à ce qui existait auparavant, il est possible de comprendre ce phénomène comme la continuation d'une dynamique déjà bien établie. Plutôt que de penser en termes identitaires, il s'agit de penser en termes de domination. En effet, le combat contre la domination, qu'il soit identitaire, économique ou social, n'est pas nouveau. Le grand combat des femmes pour l'émancipation s'inscrit dans une dynamique de non-domination. Il en va de même pour le mouvement ouvrier. Dans le cas des prolétaires, on peut même soutenir que sans leur inclusion dans la sphère politique des démocraties libérales, ceux-ci menaçaient de « faire sécession »<sup>38</sup>. Il est ainsi possible d'affirmer qu'il n'y a pas de nouveauté radicale avec la pluralisation accrue des sociétés, mais plutôt poursuite et approfondissement du rejet de la domination au profit de la recherche d'une plus grande liberté et que cette liberté ne s'inscrit pas dans le cadre des conceptions libérales, bien qu'elle ne s'oppose pas nécessairement à celles-ci<sup>39</sup>. La pluralisation des sociétés démocratiques modernes peut être ainsi considérée comme la poursuite et l'approfondissement d'un phénomène déjà bien ancré dans la modernité.

La pensée de Machiavel reste d'actualité en ce qui concerne la cohésion collective et l'horizon de significations qui définissent les communautés politiques démocratiques. Rien n'indique que les nations ne peuvent pas faire une place encore plus grande à la diversité sociale, sans que celles-ci risquent l'implosion. Loin de signifier l'atomisation, la montée des demandes de reconnaissance pourrait contribuer à consolider les cités modernes en octroyant à leurs citoyens une plus grande liberté. Il existe un risque comme nous le rappelle Machiavel, mais il s'agit peut-être d'un risque nécessaire qui, à terme, peut s'avérer bénéfique à la fois pour les divers groupes et communautés qui forment la société politique, tout comme pour la cohésion politique du corps social.

---

<sup>38</sup> Le philosophe Pierre Manent a cette jolie formule: « Grâce à [l'État providence], la démocratie représentative embrassa la classe ouvrière qui menaçait de faire sécession », *La raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006, p. 51.

<sup>39</sup> Plusieurs auteurs travaillent à démontrer que républicanisme et libéralisme sont à certains égards compatibles. Voir à ce sujet : A. Patten, « The Republican Critique of Liberalism », in *British Journal of Political Science*, Vol. 26, No. 1 (Janvier 1996), pp. 25-44 et C. R. Sunstein, « Beyond the Republican Revival », in *The Yale Law Journal*, Vol. 97, No. 8 (Juillet 1988), pp. 1539-1590.